

90 ans après les paroles du président Ho Chi Minh.

Le Marchand de Vent

NDT - Voilà déjà quelques années que sous le nom de «*Nguoi buon gio*» (le marchand de vent), Bui Thanh Hiêu met en ligne sur son blog des commentaires critiques concernant les questions brûlantes de l'actualité du Vietnam, comme les empiétements de la Chine sur la souveraineté et l'autonomie du Vietnam ou encore les conflits de la société civile et de l'État. Ses textes alertes, ironiques ravissent les internautes, de plus en plus nombreux à le lire. Après un article particulièrement informé sur l'affaire de Tam Toa, le 27 août dernier, il était arrêté pour usage abusif de la liberté démocratique. Libéré au bout d'une semaine, le 6 septembre, il s'est rapidement mis à l'ouvrage et le 21 septembre, mettait en ligne ces quelques pages sur l'héritage de Ho Chi Minh, dont voici une traduction :

« Il y a plus de prisons que d'écoles et elles contiennent toujours un trop-plein de détenus. Quiconque avance des idées sur un autre régime est arrêté sans qu'il soit besoin de le juger. Nous ne bénéficions ni de la liberté de presse, ni de la liberté d'opinion, pas plus que de la liberté de se réunir et de fonder des associations. Qu'un journal ou une revue affichent des opinions progressistes, cela est considéré comme un crime grave. L'alcool de riz, l'opium associés à la presse réactionnaire des détenteurs du pouvoir viennent renforcer la politique gouvernementale d'abêtissement de la population.. Les prisons enferment ceux qui y échappent...

Vis-à-vis de l'étranger, ils (les colonialistes) se prosternent et ploient les genoux. Ils acceptent que des pans entiers soient détachés du territoire national. En silence, toute honte bue, ils sacrifient aux puissances étrangères ce qui est l'intérêt de notre peuple... Ils sont incapables d'assurer le développement économique de notre pays mais se montrent experts quand il s'agit d'opprimer férocement le peuple et d'obtenir de lui une soumission contrainte. Si des hommes comme Gandhi ou de Valera, étaient nés ici, on les aurait forcés depuis longtemps à rejoindre le paradis. Cible des perfides manœuvres des tribunaux, un militant local a peu de chance de pouvoir faire comprendre à ses compatriotes la manière dont les colonialistes les oppriment et les exploitent afin qu'ils ne tombent pas sous leurs griffes...

Revendications :

Amnistie pour la totalité des détenus politiques au Vietnam.

Liberté de presse et liberté d'opinion

Liberté de créer des associations et de se réunir.

Remplacer les décrets par des lois.» (1)

Le passage cité ci-dessus est extrait du livre « le procès de la colonisation » publié (NDT- dans sa traduction vietnamienne) en 1959 (1). Son auteur est Nguyễn Ai Quôc. On le trouve aussi dans le recueil « Pour la liberté et l'indépendance, pour le socialisme » de Ho Chi Minh, publié en 1970. Les deux livres ont paru aux éditions Su Thât (La vérité).

Pendant la période où j'ai été gardé en prison, accusé de « signes d'utilisation abusive de la liberté démocratique et de violation des intérêts nationaux », chaque jour, j'ai écouté les émissions de la « Voix du Vietnam » et lu le journal Nhân Dân, fourni gracieusement par la direction de la prison. À l'approche du 2 septembre, fête nationale et journée commémorative des 40 ans de mise en œuvre du testament de Ho Chi Minh, la radio et le journal ont, sans discontinuer, présenté de bons exemples d'efforts réalisés pour suivre le modèle de notre grandiose dirigeant. Revenu chez moi, je suis empressé d'acheter tous les livres concernant le président Ho Chi Minh afin de comprendre et suivre son exemple.

À l'issue de cette tentative, j'ai relevé les points suivants :

90 ans se sont écoulés depuis que Nguyễn Ai Quôc à prononcé son réquisitoire contre la colonisation française, 40 ans depuis qu'il a quitté ses compatriotes, laissant au monde son testament, Ho Chi Minh, ô notre dirigeant à l'esprit perspicace et doué d'une puissance surnaturelle, où que tu te trouves maintenant, sois témoin de la façon dont les aspirations sont devenues réalité !

Notre pays, aujourd'hui, progresse à pas de géant dans le domaine des sciences et de la technique. Nous avons produit, dans sa presque totalité, une bicyclette, ainsi qu'une mobylette dont 40 % des éléments sont d'origine vietnamienne. Dans le domaine de l'électromécanique, à 100 % grâce à nos propres forces, nous avons mené à bien le montage d'un ventilateur électrique.

Nous avons aujourd'hui beaucoup d'écoles en plus mais dans le même temps, nous avons aussi construit de nombreuses prisons. Il y a 90 ans, Hanoï n'avait qu'une seule prison, Hoa Lo, exigüe et insuffisante. Aujourd'hui, nous avons le centre d'internement de Cáu Diên, une prison vaste, confortable, 10 fois plus grande que la prison des colonialistes français... Nous avons une prison jouissant du climat salubre de la banlieue. À cela, il faut ajouter de nombreux autres centres de détention comme Van Hoa, Thinh Liêt, Mê Tri,

éparpillés ici et là dans Hanoï... Précisons encore que, comme l'a déclaré le président en titre, Nguyễn Minh Triết, au Vietnam, il n'y a pas de prisonniers politiques, il n'y a que des personnes qui ont violé le code pénal. Pour la seule année passée, la grâce présidentielle a été accordée à 5000 délinquants emprisonnés, ce qui laisse entrevoir le nombre des délinquants restés en prison.

Voici maintenant le bilan de la liberté de presse et la liberté d'opinion : nous avons actuellement plus de 700 journaux et revues de toutes sortes. Placés sous la gestion du ministère de l'information et de la communication, régis par divers arrêtés, ces 700 organes de presse ainsi que les chaînes de télévision bénéficient d'une liberté totale pour vanter les mérites du Parti et de l'État en tous les domaines. Si l'on excepte un certain nombre de journaux qui vulgarisent des connaissances scientifiques, les autres dispensent à leurs lecteurs des « nourritures spirituelles » d'une grande utilité pour la vie culturelle comme les films chinois, les concours de beauté, les recettes de cuisine... On trouve encore dans la presse d'autres informations attrayantes comme le récit des assassinats, des hold-up, des viols... Autant de sujets qui sont traités avec le maximum de liberté et ne subissent aucun contrôle.

Actuellement, on ne consomme plus d'alcool de riz car le niveau de vie de la population s'est élevé. Les alcools étrangers ont envahi le marché, comme les cognacs Martel, XO, Hennessy, Camus... Les magasins et les bars sont remplis de gens qui en achètent et en boivent. Le plus commun, c'est encore la bière. N'importe quelle rue de Hanoï comporte une série de cafés bondés de clients.

L'opium appartient aujourd'hui à un passé révolu car son usage est compliqué et source de perte de temps. Aujourd'hui, on consomme de l'héroïne ou de l'ecstasy. Il n'est pas besoin de chercher à connaître le nombre de consommateurs de drogues ; il suffit de constater le nombre de drogués arrêtés par la police, les centaines de pains d'héroïne et les dizaines de kilos d'ecstasy découverts chaque année. On peut aisément imaginer quelle est la demande en drogues du marché et faire la comparaison avec la consommation en période coloniale.

Dans notre pays, les citoyens ont le droit de se réunir dans toutes sortes de lieux et groupements, comme des dancings, les associations d'amateurs de vespa, les clubs de photos, les groupes de fanatiques de Michael Jackson, de Dan Truong, de Lam Truong, de Dam Vinh Hung... On trouve aussi des amicales rassemblant des personnes originaires d'une même région, pratiquant une même discipline, des associations de célibataires, de divorcés... On peut donc créer à loisir toutes sortes de groupements à condition qu'on n'y débattre pas des lignes politiques du Parti et de l'État.

Si l'on examine l'exercice du droit aujourd'hui, on s'aperçoit que les décrets ont absolument disparu. Il n'y

a aujourd'hui que des arrêtés, des décisions, des textes d'orientation, des sanctions, des circulaires..., destinés à régulariser à temps l'évolution de la société. Ces pratiques sont en avance sur une législation qui a du mal à suivre.

À l'égard de l'étranger, nous ne lui sacrifions plus, sans courage le territoire et les intérêts vitaux du pays et du peuple, comme il y a 90 ans. Aujourd'hui, plus correctement, nous sommes partisans du dialogue pacifique, de l'action diplomatique subtile pour débattre de la souveraineté et des intérêts de la nation. Dans un esprit d'amitié et de respect mutuel, nous sommes prêts à donner des preuves publiques de notre bonne volonté, des preuves que le « pays ami » pourra constater. Les questions de nos frontières, de nos îles en mer d'Orient, de l'exploitation de nos ressources, de l'adjudication des travaux publics sont toutes, traitées au grand jour et bénéficient du large accord d'un certain nombre de gens !

90 ans se sont écoulés ; le réquisitoire du président Ho Chi Minh contre le régime cruel et les sombres desseins des colonialistes a mis en ébullition les esprits des Vietnamiens et les a conduits à la révolution du 2 septembre 1945. Le peuple tout entier s'est soulevé et a renversé un pouvoir dictatorial, traître à son pays, néfaste pour la population, un pouvoir qui se comportait en valet de l'impérialisme. Le peuple a ainsi obtenu l'indépendance de la nation. Il assurait aussi l'intégralité de son pays, les intérêts fondamentaux du peuple et un développement hors pair qui est le nôtre aujourd'hui. Ceci est la vérité. Aucun individu, aucune force adverse ne peut mettre en doute les acquis cités ci-dessus et leurs conséquences essentielles.

Les déclarations et interventions de feu le président Ho Chi Minh sont des leçons précieuses et utiles. Plus on les lit plus on découvre la clairvoyance, la largeur de vue de notre grandiose dirigeant. En même temps, nous prenons conscience de la supériorité du régime actuel, un régime venant du peuple, au service du peuple et du pays...

(1) Le « Procès de la colonisation française » a paru en français, dans le journal Le Paria, en 1925. Sa plus récente réédition (Temps des cerises), sous le titre « Le procès de la colonisation française et autres textes de jeunesse » date d'octobre 2007. Comme l'explique l'auteur du blog, la traduction vietnamienne a été publiée à Hanoi en 1959. A cause des particularités de cette traduction, nous l'avons retraduite en français.

Traduit du vietnamien par J.L.

www.vninfos.com